

Note d'information aux résidents

Mesures préventives COVID-19

Chère résidente, cher résident,

Dès lundi dernier, je vous donnais des recommandations sur des mesures préventives à mettre en œuvre face à la propagation du coronavirus.

La situation générée par cette épidémie à l'échelle mondiale, nationale et locale nous conduit à actualiser nos plans de prévention au sein de la Résidence.

Tout d'abord, à cette heure, **aucun cas de personnes infectées ou de cas suspects, ne sont à signaler** aux Jardins d'Arcadie.

L'ensemble du personnel – Copropriété, ASSAD, CSI, SOGERES – est sensibilisé depuis plusieurs jours aux mesures préventives pour éviter la propagation de la maladie.

Dès lundi 16 mars, tous les salariés en contact possible avec des résidents auront à leur disposition gants et masques de protection qui seront utilisés à bon escient, compte tenu de la pénurie de stocks en France. Nous vous remercions lorsque vous les recevez dans votre domicile de faciliter les gestes prioritaires, notamment le lavage des mains au savon et à l'eau.

Vous êtes ainsi totalement acteur de la lutte qui est engagée pour combattre cette épidémie. Nous vous demandons :

- **De vous laver très régulièrement les mains, en favorisant l'usage du savon ;**
- **De minimiser vos déplacements bien sûr à l'extérieur de la Résidence, mais aussi à l'intérieur ;**
- **De limiter vos invitations et donc la venue de personnes de l'extérieur ;**
- **De ne pas serrer les mains, de proscrire les embrassades, de tousser dans vos coudes, utiliser des mouchoirs à usage unique, et plus globalement éviter tout contact physique ;**

Dès lundi 16 mars, tous les visiteurs de la Résidence, en fait toutes les personnes entrant dans la Résidence, devront passer par l'Accueil, soit en venant de la rue Turenne, soit en venant du parc pour les personnes entrant par les portails de la rue Abbé de l'Épée et de la rue Rodrigue-Pereire. Les autres portes d'entrée seront fermées à clé, ou à défaut porteront une affiche « Défense d'entrer par cette porte », y compris la porte du rez-de-chaussée du Bâtiment A donnant sur le sas d'entrée des véhicules (les sorties resteront toutes fonctionnelles pour des raisons de sécurité).

Jean-François MARTINEZ
Directeur

A leur arrivée à l'Accueil, **la température de toutes les personnes sera contrôlée**. Si la mesure indique une température égale ou supérieure à 37,8 °C, le visiteur sera interdit d'entrée. S'il s'agit d'un résident, il sera accompagné dans son appartement par une personne du CSI et mis en confinement. Après contrôle des températures, les personnes autorisées à entrer devront procéder à la désinfection de leurs mains à l'aide d'une solution hydro alcoolique.

De nombreuses autres mesures ont été déjà mises en place ou le seront dès le début de cette semaine. Le programme de désinfection des poignées de porte, des boutons d'ascenseurs et d'éclairage, comprend 4 passages journaliers au minimum. Toutes les serviettes coton des toilettes des parties communes sont éliminées et remplacées par des serviettes papier à usage unique. Un flacon de gel hydro alcoolique est maintenu à l'Accueil.

Le confinement total de la Résidence n'est pas décidé pour le moment. Nous maintenons ainsi les activités suivantes :

- Les déjeuners et dîners dans la salle du Restaurant ;
- Les animations et activités culturelles, sous réserve d'annulation par les intervenants eux-mêmes ou de refus d'entrée dans la Résidence lors du contrôle température à leur arrivée à la Résidence.

D'ores et déjà un Plan de Continuité des activités est prêt si l'évolution de l'épidémie le justifiait. Il comprend notamment :

- L'arrêt de la restauration dans la salle du Restaurant, et son remplacement par un service « Traiteur » directement dans les appartements (liaison chaude à midi, liaison froide le soir) ;
- Le maintien en activité des salariés à qui des solutions alternatives pour garder leurs enfants seront proposés. Des congés ont été annulés, avec l'accord des salariés concernés.

Une cellule de crise, que j'animerai personnellement, et composée des chefs de services du CSI, de l'ASSAD, de l'Accueil et du Restaurant, et de l'Assistante de Direction, est désormais réunie chaque matin à 10h00 pour évaluer la situation et ajuster les dispositifs mis en place.

Tous les salariés et nos prestataires sont mobilisés pour veiller à ce que ce plan soit rigoureusement appliqué, et vous aider, vous accompagner à ce que vous en soyez à la fois les bénéficiaires et les acteurs. Nous sommes certains que grâce à votre civisme, et notre intelligence collective, cela sera le cas et nous vous en remercions par avance.

N'hésitez pas à nous interroger pour toute précision, et bien sûr pour nous signaler toutes les situations qui vous paraissent nuisibles.

Ensemble, nous devrions ainsi éviter un confinement total de la Résidence - hypothèse néanmoins envisageable – et surtout toute déclaration de maladie au sein des Jardins d'Arcadie.

Jean-François Martinez

Directeur